

**Décision du 5 décembre 2011 portant désignation des représentants du personnel au comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de la cour d'appel de Limoges**

**NOR : JUSB1134301S**

Le premier président de la cour d'appel de Limoges,

*Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;*

*Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;*

*Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;*

*Vu l'arrêté du 7 juin 2011 relatif à la création d'un comité technique de service déconcentré placé auprès de chaque premier président de cour d'appel ;*

*Vu le procès-verbal de l'élection du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de la cour d'appel de Limoges en date du 22 novembre 2011,*

DECIDE :

**Article 1**

Sont nommés représentants du personnel au sein du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de la cour d'appel de Limoges :

<b>ORGANISATION S SYNDICALES</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
USAJ / UNSa	M. Vincent CHARBONNIER adjoint technique à la cour d'appel de Limoges	M. Gilbert ROUX greffier en chef au conseil de prud'hommes de Limoges
Syndicat des greffiers de France	Mme Sophie GRIMAULT greffier au tribunal de grande instance de Limoges	Mme Elodie RIEUBLANC greffier au tribunal d'instance de Limoges
Syndicat national CGT des chancelleries et services judiciaires	Mme Martine LAMY épouse CONTIE adjointe administrative au tribunal de grande instance de Brive	Mme Corinne SANSON épouse HULEUX adjointe administrative au tribunal d'instance de Brive
Syndicat National C. JUSTICE	M. Arnaud WAFFLARD, adjoint technique à la cour d'appel de Limoges	Mme Dominique FANTOU adjointe administrative au tribunal d'instance de Limoges

.../...

**Article 2**

Le premier président de la cour d'appel de Limoges est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait le 5 décembre 2011.

Le premier président,

**Alain MOMBEL**